États-Unis: presque 10% des naissances issues de l’immigration clandestine. La Cour suprême étudie toujours le décret de Trump pour que les bébés ne soient plus automatiquement américains

18/04/2026 à 23h25



Selon une étude récemment publiée, près de 10 % des naissances aux États-Unis en 2023 concernaient des mères immigrées en situation irrégulière.

Le Pew Research Center a révélé que 320 000 des 3,6 millions de bébés nés aux États-Unis cette année-là étaient des « bébés ancres » qui ne pourraient pas prétendre à la citoyenneté par droit de naissance si le décret du président Trump était confirmé par la Cour suprême.

« En vertu de l’interprétation erronée actuelle du droit du sol, ces enfants deviennent automatiquement citoyens et ont ainsi accès aux bons alimentaires, à l’aide sociale, à un enseignement spécialisé en anglais et, à terme, à des aides pour les études supérieures », a déclaré Brandy Perez

Carbaugh, de la Heritage Foundation, au Post.

Selon le centre, sur ces 320 000 enfants, 245 000 sont nés de parents immigrés en situation irrégulière.

15 000 autres bébés sont nés de mères bénéficiant d'un statut légal temporaire, tandis que leurs pères n'étaient ni citoyens ni résidents permanents légaux.

Les 60 000 restants sont nés de mères étrangères en situation irrégulière, alors que leur père était citoyen ou résident permanent légal.

Le nombre considérable de naissances de « bébés ancres » aux États-Unis en 2023 est le plus élevé depuis 2010, année où 325 000 bébés sont nés de parents immigrés clandestins, selon les données du Pew Research Center.

Le nombre de naissances de « bébés ancres » aux États-Unis a augmenté pendant trois années consécutives.

Les partisans d'une ligne dure en matière d'immigration préviennent que les étrangers en situation irrégulière continueront à abuser des lois généreuses du « pays de la liberté », tandis que ce sont les citoyens américains en situation régulière qui en feront les frais.

« Un grand nombre d'étrangers en situation irrégulière et de séjour temporaire ont des enfants aux États-Unis, car ils tirent parti d'une interprétation erronée, vieille de plusieurs décennies, selon laquelle ces enfants sont des citoyens américains », a déclaré M. Carbaugh.

« Les failles du programme Medicaid d'urgence permettent aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier gratuitement des soins prénataux, de l'accouchement et, souvent, des soins prénataux dans certains États ; ce sont donc les contribuables qui paient pour ces "bébés ancres" », a déclaré l'expert.

« Cela a permis aux parents étrangers de bénéficier à la fois

d’une protection présumée contre l’expulsion et d’avantages financiers grâce à leur enfant éligible. Ce sont les Américains qui en supportent le coût, alors qu’ils ont eux-mêmes du mal à subvenir aux besoins de leur propre famille », a-t-elle déclaré.

La Cour suprême a entamé l’examen des plaidoiries le 1er avril dans l’affaire Trump contre Barbara, une contestation historique du décret présidentiel limitant le droit à la citoyenneté par naissance, un droit inscrit dans le 14e amendement depuis 1868.

The New York Post